

LO TAMB RINAIRE



Rose, Ose, Christiana VICTOR, le 08/01/2020

Elie, Jim, Ginès RUIZ, le 19/01/2020

Décès:

Pierre Louis LEZIAN, le 15/12/2019

Huguette Marie Rose DELCROS épouse SABATIÉ, le 23/12/2019

Solange Yvette JÉGOU épouse SUTTER, le 31/12/2019

Yvette, Carmen GILBERT épouse BAUDREY, le 09/01/2020

Jean Louis QUEUNIEZ, le 14/01/2020

Luigi SPOLADORE, le 17/01/2020

Alzira Da Encarnação RODRIGUES DA SILVA épouse MARTINS ALVARO, le 26/01/2020

Robert Christian Jean REY, le 30/01/2020

Olinda Branca De Jesus FERREIRA épouse BOTHELO, le 31/01/2020

Victoria Célestine FUSTIER épouse CHAPUS, le 09/02/2020

Magdeleine GIMENEZ épouse IPIENS-BUISAN, le 10/02/2020

Bienvenue à

Gérard BLAIN, kinésithérapeute.

Monsieur Blain s'est installé à la Maison médicale pluridisciplinaire. Il reçoit ses patients sur rendez-vous par téléphone au 07 72 29 36 12.



SOMMAIRE

Éditorial p. 1
Santé p. 2-4
Notre village au quotidien p. 5-6
Urbanisme p. 7
Voirie p. 8
Tourisme / Patrimoine / Sport p. 8-12



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Gérard Alazard

COMITÉ DE LECTURE Fabienne Alemanno, Agnès Lèbre, Christine Garrigues, Marie Droullé Julien Cozette CONCEPTION & RÉALISATION GRAPHIQUE Samy Bats

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE Commune IMPRESSION Boissor imprimerie

Luzech

Éditorial

Bulletin municipal de Luzech Printemps 2020/N°199

Merci!!

Chers Amies, chers amis,

Ce dernier édito de notre mandature vient boucler six années aussi passionnantes qu'énergivores!!

Passion

Être élu est un engagement passionnel pour son village. C'est pour cela que mes premiers mots vont vers mes colistiers pour les remercier. Je suis sûr que cette expérience leur a fait découvrir des domaines insoupçonnés et que cette compréhension des rouages de la vie d'un village leur apportera une vision avisée de notre société et de la vie d'une collectivité. Chacun d'eux a donné de son temps, a apporté sa pierre à l'édifice, a librement exprimé ses points de vue, a défendu ce qu'il croyait bon et a respecté les choix majoritaires lorsqu'ils n'étaient pas les siens.

Une bonne majorité d'entre eux sont dans les starting-blocks pour poursuivre et je suis sûr que cette passion les accompagnera encore pour le plus grand bien de notre commune.

D'autres ont décidé de s'arrêter pour mieux profiter de leurs proches, de leur temps libre, pour souffler et lâcher des responsabilités un peu trop pesantes ou pour se recentrer sur leurs professions de plus en plus prenantes. Notre profonde reconnaissance leur sera toujours dévolue.

Proximité

Les élus d'une commune, dont le maire en premier chef, sont par excellence de proximité. C'est à eux que l'on s'adresse pour régler un problème, c'est à eux que l'on met la pression ou que l'on envoie des pétitions pour exiger telle ou telle mesure.

La fonction d'élu est de plus en plus difficile en raison du poids des contraintes, des normes mais aussi sa position de dernier recours face à des situations sans solution.

En même temps, les différentes lois viennent à la fois le déposséder petit à petit de son pouvoir de décision



au profit d'un millefeuilles puissant, opaque tout en lui confiant la bonne exécution de mesures sans lui en donner les moyens.

Alors, espérons que la loi « Engagement et proximité » sur le statut de l'Elu et que la concertation en cours « décentralisation, différenciation et déconcentration » sur la répartition et l'exercice des compétences entre l'État et les collectivités territoriales repositionneront un équilibre largement mis à mal lors de ces dernières années.

Passation

Voilà ma contribution de Maire s'arrête donc, pleine de passion et de souvenirs forts. Il faut savoir laisser sa place et permettre ainsi à des nouvelles dynamiques de se créer.

Je vous remercie et je souhaite à notre village d'entretenir son « Bien vivre à Luzech » et de continuer à garder sa qualité de vie, sa beauté environnementale et patrimoniale, son pôle d'équilibre et d'attractivité dans notre bassin de vie et sa place forte dans notre département du LOT.

Et ...

« Quand un chemin touche à sa fin, c'est qu'une route nouvelle s'ouvre pour nous guider vers notre destin fait de beaux lendemains »

Votre Maire, Gérard ALAZARD

Erratum dans mon édito n° 197 : Henri Castagnède n'a été Maire qu'un seul mandat de 1989 à 1995 et Jean-Claude Baldy a officié durant 3 mandats de 1995 à 2014.

Projet d'habitat inclusif pour personnes obèses

I. Devenir de l'ancien collège

parler d'un éventuel projet dans l'ancien collège. Donner une nouvelle vie à un tel bien immobilier voué à l'abandon est très difficile et le **risque d'échec** est très important.

C'est pour cela que très peu d'informations ont filtrées et filtrent encore aujourd'hui car bon nombre d'entre vous ont encore en mémoire les cruelles désillusions d'un passé douloureux avec la fermeture de la « SIAQ » et les hypothétiques projets de reconversion qui malheureusement n'ont pu aboutir comme espérés.

II. De collège vers une résidence hôtelière à vocation sociale (RHVS)

L'ensemble bâti et non bâti de l'ancien collège se prête bien à une évolution vers des logements d'habitation.

Les grandes lignes de nouvelle vie de cette bâtisse de caractère, âgée de 135 ans vont porter sur :

- Le bâtiment principal par réaménagement des espaces actuels du rez-de-chaussée supérieur et des 1ers et 2èmes étages en chambres individuelles et appartements de type T1, T1 Bis, et T2.
- Un réagencement plutôt qu'une démolition / construction lourde du bâti en subdivisant la vingtaine de salles de classe.
- Une adaptation de chaque logement privatif ainsi créé pour accueillir une personne en capacité de garder son autonomie malgré un état physique partiellement dégradé.
- Le bâtiment principal par réaménagement des espaces actuels du rez-de-chaussée inférieur en espaces d'activités thématiques
- Les bâtiments annexes par réaménagement des espaces actuels en **espaces d'animations**
- La grande cour de 5.000 m² en espace floral agrémenté d'un parcours de marche et de santé et autres aménagements d'activités extérieures.

France Domaine a estimé en 2016 la valeur de cet ensemble bâti à 400.000 €, montant non négligeable dans notre patrimoine communal, qu'il convient de préserver.

III. Genèse du projet

Depuis maintenant 3 ans, vous entendez plus ou moins À la suite de différents cas concrets de citoyens handicapés en souffrance, ma qualité de Maire et de Président d'un CCAS m'a amené à engager dès la fin 2016 de multiples discussions avec les acteurs / experts du monde de la Santé (professionnels, État, collectivités, etc.) autour :

- De domaines non couverts ou insuffisamment avancés pour adresser les besoins.
- De changements politiques qui privilégient le maintien à domicile plutôt que le placement en établisse-

Au-delà des soins et de la remise en forme, rares sont les structures actuelles réellement adaptées aux pathologies liées

Ceci conduit plusieurs types de problématiques touchant la plupart du temps des personnes isolées.

Le projet porté par une association locale (Oh My Loft46), un investisseur de notoriété nationale dans le logement (Groupe Arcade-VYV) et sa filiale sociale pour l'habitat (Croix Rouge Habitat, créée à 50/50 avec la Croix Rouge Française) vient apporter ce maillon complémentaire à un ensemble général déjà bien structuré.

IV. CRÉER une vitrine d'innovation sociale

Ce projet vise à un seul objectif : la **stabilisation du poids**.

Il consiste à offrir des solutions de vie saine et sociale au travers de différentes déclinaisons dont des séjours de courte durée en résidence hôtelière à vocation sociale dans l'ancien collège.

Une de ces réelles valeurs ajoutées est de **prolonger tous** les bénéfices d'un parcours initial de soin, que ce soit après l'hôpital, ou le centre de soins et de rééducation, ou la structure en charge de la maladie mentale, ou l'établissement médico-social (foyer d'accueil médicalisé, etc.) ou toute autre origine (association spécialisée, etc.).

Ce nouveau maillon complémentaire offre aux handicapés un projet de vie selon les prescriptions que chacune des structures sanitaire ou médico-sociale déjà existantes suggère de mettre en place. Il peut également venir en soutien face à des solutions d'échec dans une de ces structures.

Les séjours de vie saine et sociale adressent aussi bien les acteurs de santé directs (CHU(s), Hôpitaux psychiatriques, Établissements de soins de suite et de réadaptation, Foyers de vie, etc.), que les postulants (familles via leurs médecins généralistes, associations spécialisées d'insertion professionnelle, d'épanouissement individuel ou collectif, de dignité et de singularité, etc.).

Cette stabilisation du poids passe par des **parcours** et les programmes individualisés qui seront bâtis en accord avec chaque résident selon un suivi médical et psychologique précis, des exercices physiques, des activités thérapeutiques, et une lutte contre le désœuvrement.

V. Un chantier encore long

A ce jour, l'ouverture de cette nouvelle structure est fixée à l'horizon 2022. En effet, quelques points majeurs vont nécessiter encore plusieurs mois d'efforts, malgré tous les éléments déjà bouclés depuis 3 ans et demi.

L'année 2020 est stratégique pour arriver à un tel aboutissement car elle a pour but de boucler les points clés suivants :

- Finalisation des meilleurs plans de financement entre les investisseurs, les banques et les aides
- Autorisation pour les **permis de construire** sachant que les maisons avoisinantes « Aillet » appartenant au Conseil Départemental et « Maury » appartenant aux Domaines ont également fait l'objet de promesses et d'accords d'achat.
- Obtention de plusieurs agréments dans le domaine social
- Modèles de conventionnement et de partenariats

Mais cette opportunité est trop belle et unique pour Luzech et il convient **ne pas la louper**...



Programme de formation par l'association France **Alzheimer**

Cette formation s'adresse aux proches accompagnant un malade atteint de la maladie d'Alzheimer (ou maladies apparentées), que celui-ci soit à domicile ou en institution. Cette formation est gratuite. Une réunion d'information est prévue le **31 mars** de 15h à 16h.

La réunion d'information et les séances de cette formation se dérouleront à la Résidence Autonomie « Aline **Drappier** », située au 177 rue de l'Albarède: le 28 avril (10h30-12h, 13h30-16h30), le **26 mai** (13h30-16h30), le 23 juin (10h-12h30, 13h30-16h30) et le **15 septembre** (10h30-12h30)

Ces séances seront animées par une psychologue de l'association France Alzheimer. ■

Si vous êtes intéressé, il faut vous inscrire par téléphone au 05 65 20 00 70 ou au 06 17 10 66 76, ou par mail au alzheimer-46@wanadoo.fr



Maison de santé

Notre maison de santé vient d'accueillir un nouveau kinésithérapeute. De ce fait, elle devient un peu exiguë.

où va exercer monsieur Bruno Gratpanche, sophro- maison de La Poste. Affaire à suivre... ■ logue - hypnologue.

Une solution provisoire a donc été adoptée en louant Ceci permettra d'attendre une solution plus pérenne un algeco de bureau qui a été installé sur le parking et qui viendra peut-être de l'utilisation de l'étage de la

> Bernard PIASER, adjoint au Maire

Notre village au quotidien / 5



Bientôt un Tiers-lieu à LUZECH

C'est dans l'ancienne école primaire qu'ouvrira en fin d'année 2020 un tiers-lieu.

filaire et wifi performante et sécurisée.

Mais quel est donc ce concept?

La révolution numérique bouleverse tous les champs de la société autant sur le plan personnel que professionnel. De nouveaux usages, de nouvelles pratiques de travail, de nouveaux métiers apparaissent autour des nouvelles technologies. Depuis maintenant de nombreuses années foisonnent dans le monde et en France, en ville et à la campagne de nouveaux espaces de travail et de socialisation : les tierslieux.

Ce concept un peu générique peut se décliner de diverses manières : espace de COWORKING, télécentre, FabLab, incubateur d'entreprises, Espace Public Numérique... Ces espaces collaboratifs de travail sont à la fois professionnels et conviviaux pour faciliter la rencontre de divers publics en offrant de nombreux avantages : mutualisation, coopération, innovation, partage de compétences, télétravail...

La Communauté de Communes de la Vallée du Lot et du Vignoble porte depuis trois ans un projet de création de ces espaces sur les communes de Prayssac et de Luzech. Ces lieux visent à favoriser le dynamisme local, l'attractivité et l'émergence de ces nouvelles formes d'activités pour un large public.

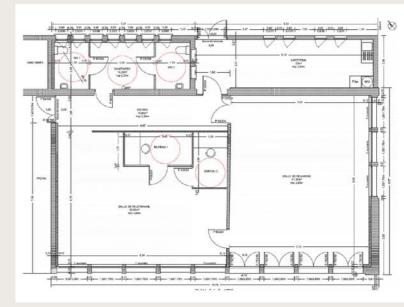
En collaboration étroite avec la mairie de Luzech, c'est donc dans une partie des locaux de l'ancienne école primaire que s'implantera le tiers-lieu. Les travaux doivent débuter en mai et s'échelonneront jusqu'à l'automne : menuiserie, toiture, électricité-plomberie, isolation, sol, chauffage, peinture... redonneront une nouvelle jeunesse au lieu.

Le lieu sera modulable et flexible, afin de faciliter le travail tout en favorisant l'échange et le partage. Enfin, grace à un tarif d'utilisation adapté à chaque budget, les utilisateurs pourront aisément s'approprier ce lieu en proposant leurs propres services (conseils, formations, ateliers, évenementiels...). et contribuer ainsi a dynamiser activement le cœur de LUZECH.

Le lieu sera équipé également par une photocopieuse, un

ordinateur de prêt, des casiers individuels, un système de

visio-conférence. Il bénéficiera d'une connexion internet





Partenaires:









Une fois ouvert, ce nouvel espace innovant de 190 m2 propo-

Les locaux seront agencés de manière à satisfaire chacun : un

accueil, deux bureaux individuels pour la confidentialité, un

open-space avec plusieurs bureaux pour le travail collabo-

ratif, une salle de réunion pour des formations, un coin détente avec kitchenette et une terrasse pour la convivialité.

sera des équipements et des services professionnels.









Un réseau de futurs utilisateurs est en cours de constitution. Pour y participer et co-créer le projet,

William CAYROL au 05 65 36 06 06 ou w.cayrol@ccvlv.fr

Page Facebook:

https://fr-fr.facebook.com/lotvalleecoworking/

Gérard ALAZARD,

vice-président CCVLV en charge du Développement économique

William CAYROL,

responsable CCVLV du PÔLE Développement Économique

Urbanisme /7

Incivilités

Un peu avant les fêtes, des individus ont pénétré dans la Tour et n'ont rien trouvé de mieux à faire que de détacher une guirlande lumineuse.

Celle-ci est donc tombée au pied de la Tour. Ceci explique le fait que nous n'ayons pas eu l'éclairage habituelle de la Tour en fin d'année.

Malgré la pose de matériel de surveillance, nous n'avons, à ce jour, pas pu repérer ces individus dont je tairai les adjectifs par lesquels on peut les qualifier.

Bernard PIASER, adjoint au Maire

Confortement de la falaise

Depuis quelques semaines déjà, les travaux de confortement de la falaise ont commencé.



La première étape a été le déblaiement de la rue, suivi par l'enlèvement des blocs qui étaient tombés au niveau du jardin au-dessus de la ruelle. La phase suivante va être le forage de la falaise pour enfouir des clous qui seront scellés pour renforcer le rocher et qui serviront par la suite à l'accrochage du filet protecteur pour la chute des pierres.

Ces travaux devraient se terminer fin mars.

Bernard PIASER, adjoint au Mair

Travaux des services techniques

Emplacement poubelles

Nos services techniques ont procédé à la pose d'une haie en bardage bois pour la protection et l'embellissement du lieu de stockage des containers poubelles devant l'église Saint-Pierre.

La même chose, à claire voie, a été faite à la cité l'Alcade.



Travaux dans nos bâtiments

Les plafonds de la salle de l'école de musique, ceux de quelques salles de l'association Pause aux Filaos, ainsi que celui de la salle des fêtes de l'espace de loisirs ont été refaits.





Piscine



Après un passage de caméra dans les canalisations de la piscine, des points de fuite ayant été détectés, nos services techniques ont procédé à la réparation de ceux-ci. Ces travaux vont permettre d'éviter les pertes d'eau excessives et donc aussi un meilleur rendement de notre système de filtration dont les pompes ont été révisées.

Bernard PIASER, adjoint au Maire

Assainissement collectif de Camy: fin de chantier

Clap de fin pour l'important chantier d'assainissement collectif de Camy supervisé par Aquareso (voir Tambourinaïre n°197, automne 2019).



La partie « réseaux » s'est achevée fin janvier, au lieu de décembre initialement prévu, en raison des conditions climatiques défavorables de cette fin d'année et de difficultés techniques dues à un rocher particulièrement résistant au centre du village.

La remise en état de la voirie a commencé et le goudronnage sera effectué dès qu'une météo propice le permettra.

La station a été installée en décembre et janvier. Proche des habitations, elle devait répondre à des critères d'émissions sonores et olfactives réduites au minimum. Proche du Lot, elle devait être en position hors crue, ce qui est fait avec son installation en butte et une intégration parfaite au paysage.

Cette station d'une capacité de 120 équivalents-habitants est très bien dimensionnée pour Camy et peut accueillir une extension éventuelle. Elle est constituée de deux parties :

- le décanteur-digesteur, l'équivalent de la fosse de votre maison
- le système de traitement Bio-disque, l'équivalent du champ d'épandage



décanteur et système biodisque

La technologie Bio-disque est un procédé de traitement d'épuration biologique : la biomasse fixée sur les disques passe successivement d'une phase d'aération à une phase de nutrition, ce qui conduit à la dégradation des matières organiques.

Aujourd'hui, le hameau de Camy est doté d'un équipement performant qui répond aux défis environnementaux de lutte contre la pollution. Nous tenons à remercier tous les riverains pour leur compréhension des désagréments occasionnés par ce chantier, de septembre 2019 à janvier 2020.

Les habitants seront contactés dès qu'ils pourront se raccorder au réseau suivant les directives d'Aquareso.

Rémy MOLIÈRES, adjoint au Maire

Bulletin municipal de Luzech Printemps 2020/N°199

Voirie

Investissement 2020 Communauté des communes : 40 000 euros côté commune

Il est prévu de :

- créer plusieurs espaces de croisement sur le chemin qui monte à la déchèterie, pour faciliter le passage des véhicules dans les deux sens.
- goudronner partiellement la place de Combe Poujade

La majorité du montant, après ces deux petits chantiers, permettra de réaliser des travaux à Fages, car la voirie y est particulièrement en mauvais état.

À la suite de chutes de pierres et par mesure de sécurité, il est interdit de se garer dans la Rue de la Ville à la hauteur des escaliers menant à la Tour.

A ce stade des investigations, l'étude n'est pas terminée. De ce fait, la durée et la solution technique ne sont pas encore clairement connues.

Le mur en pierres, situé à côté de l'usine hydro-électrique sur la route de l'Impernal, nécessite une intervention par une entreprise spécialisée dans les travaux d'accès difficiles. Cette mission, budgétisée en 2020, est entièrement prise en charge par la Communauté de communes.

Mise en place de panneaux de lieu-dit à Saint-Marc et à Rieu-de-Tour qui signalent des habitations sur la route de Camy, pour sensibiliser les usagers de la D8 à réduire la vitesse. Deux chemins ruraux à Calvignac ont été rénovés en partie.

D'autre part, des mesures de vitesse ont été réalisées dans l'agglomération sur la route D88 de St Vincent à Luzech. Les résultats sont catastrophiques avec:

- 25% de 0 à 50 Km/h, donc qui respectent la limitation
- 60% de 51 à 70 Km/h
- 10% de 71 à 80 Km/h
- 5% au-dessus de 80 Km/h

Ce sujet sera approfondi par la prochaine équipe municipale. ■

Pierre BORREDON, adjoint au Maire

Tourisme / Patrimoine / Sport

Dévégétalisation de la Tour

Notre Tour avait déjà subi un toilettage. C'est maintenant aux remparts de la première enceinte d'être nettoyés, dégagés des plantes qui y avaient élu domicile. Une entreprise spécialisée (cordiste) va donc intervenir pour procéder à ce toilettage complémentaire.

Bernard PIASER, adjoint au Maire

Image?

Été 2020 : objectif Pavillon Bleu à la base de Caïx



Dans le cadre du projet de valorisation de la base de Caïx (voir Tambour n°195, printemps 2019) la commune a postulé au label Pavillon Bleu, lequel est attribué chaque année aux communes qui s'engagent en faveur de l'environnement. Pour pouvoir obtenir ce label, la collectivité doit répondre à des critères de sécurité, accessibilité, qualité de l'eau de baignade, tri des déchets, propreté.



Outre l'accès PMR (Personne à Mobilité Réduite) à la zone de baignade et au parking déjà réalisé en janvier 2020, plusieurs équipements immédiats sont prévus au printemps : des toilettes PMR, l'affichage des consignes, le point de tri des déchets.

Le Pavillon Bleu est aussi un enga-

gement vertueux pour l'ensemble de la commune assistée dans cette démarche par le SYDED. Ainsi une réunion de travail s'est déroulée fin janvier.

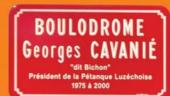
La décision d'attribution du Pavillon Bleu 2020 sera connue au printemps. Un enjeu important qui pourrait contribuer à l'attractivité de notre base tant pour les touristes que pour notre population. ■

Rémy MOLIÈRES, adjoint au Maire



10 / Tourisme / Patrimoine / Sport

Club de Pétanque de LUZECH Grande émotion lors de l'inauguration du Boulodrome « Georges CAVANIÉ » en deux temps





Le 17 février 2019, la **Pétanque Luzé- choise** avait convié ses plus fidèles passionnés ainsi que le Maire de Luzech et ses conseillers municipaux pour un événement très spécial dans la vie d'un club : **la pose d'une magnifique plaque** en l'honneur d'un personnage bien connu et respecté dans l'histoire de la Pétanque Luzéchoise et dont le nom rayonne bien au-delà de notre simple vallée. La surprise était totale lorsque le

voile tombé laissa apparaître le nom du site désormais baptisé « **Boulodrome Georges CAVANIÉ...** dit Bichon »

Ce grand homme fait partie des premiers licenciés en 1958 (avec Michel LURGUIE), date de la création de la société dont il a assuré la présidence durant 26 années (de 1975 à l'an 2000) jouant un rôle majeur dans la vie des joueurs luzéchois, RESPECT!

Georges (n'étant bien sûr pas dans la confidence) présent pour l'occasion ne peut cacher sa surprise. Lui, l'amoureux de cette pétanque qui aura été toute sa vie, du haut de ses 88 printemps, reste sans voix à la vue de la dénomination de ce nouveau boulodrome, tout un symbole réuni. Un vrai beau moment d'émotion.

Mais la surprise ne s'arrête pas là...

C'est ensuite au tour de Jean-Luc MARTY d'être mis à l'honneur : il a été trésorier de la société durant 24 ans dont 20 années passées au côté de Georges. Jean-Luc (n'étant lui non plus au courant de rien) s'est vu remettre des mains de notre ami « Bichon » un trophée personnalisé en récompense de toute son implication sans faille au sein du Club, le seul qu'il ait connu, témoignage de sa fidélité. L'émotion entre les deux récipiendaires du jour se congratulant mutuellement restera un moment marquant pour tous. L'inauguration OFFICIELLE du boulodrome « Georges CAVANIÉ » a eu lieu le 6 juillet 2019, en présence de Georges CAVANIÉ notre vedette du jour, entouré de Gérard ALAZARD,

Maire de LUZECH et de ses conseillers, de la Présidente du Comité Départemental de Pétanque du LOT Marielle BEX-GRAMOND, du Conseiller général Serge BLADINIÈRES et de tous les fervents licenciés et amis du Club.

Une belle reconnaissance pour Georges qui après autant d'attachement et de dévouement envers son club de cœur a bien mérité cette distinction unanimement saluée. Il a ainsi eu l'honneur de couper lui-même le ruban tricolore ; cet événement a été ponctué par un petit discours empreint de gratitude et de modestie... tout à son image.

• Cette journée particulière qui fera date dans l'histoire du club s'est poursuivie dans l'allégresse par le traditionnel pot de l'amitié suivi d'un repas qui a réuni une centaine de convives heureux d'avoir partagé ce moment fort et chaleureux. Nous adressons un grand MERCI aux bénévoles sans lesquels cet événement n'aurait pu être organisé.

INFO à retenir

Un grand événement se profile sur notre beau boulodrome : l'organisation du Championnat du Comité Régional Occitanie. Ce championnat réunira 460 joueurs des 13 départements de la région, sélectionnés après qualification dans leur département respectif. Joueurs, délégués et accompagnants sont attendus du 30 mai au 1er juin 2020 dans notre belle vallée du LOT.

12 / Tourisme / Patrimoine / Sport



Le club de la pétanque Luzéchoise a eu le privilège d'être retenu par le comité départemental de pétanque du LOT pour accueillir un événement de cette ampleur grâce aux travaux et aménagements réalisés par la mairie sur cette aire de jeu désormais bien structurée pour la pratique de notre sport. Encore Merci à la municipalité pour son investissement et son soutien.

le 30 Mai : Triplettes Minime (24 équipes), Triplettes Cadet (24 équipes), Triplettes Junior (24 équipes) + Triplettes Promotion (32 équipes)

le 31 Mai : Phase finale Minime, Cadet, Junior + Doublettes féminine (32 équipes) + Tête à tête senior masculin (32 joueurs)

le 1er Juin : NOUVEAUTÉ Tir de précision junior féminin (13) & masculin (13), senior féminin (13) & masculin (13) soit 52 joueurs

Restauration rapide et buvette seront à votre disposition. C'est l'occasion de venir découvrir la pétanque au niveau régional... venez nombreux l'apprécier au boulodrome « Georges CAVANIÉ » !!!

Christophe HABRIAS, Secrétaire

Evolution de notre village en une mandature

Voici une petite rétrospective non exhaustive de ces 6 dernières années :

N° 177 (Juillet 2014) : Une nouvelle équipe motivée ;

N° 178 (Décembre 2014) : Nouveau format + 4 numéros/an Tambourinaire ; ouverture 2 musées au Château de Cayx ;

N°179 (Mars 2015) : Cité scolaire ; Pause aux Filaos ; projet agrandissement Pharmacie ;

Nº180 (Juillet 2015): Nouvel Office du Tourisme; améliorations base nautique de Caïx;

N°181 (Octobre 2015) : M2i Life Sciences, une nouvelle entreprise ; éclairage public ; voirie ; travaux de l'écluse ;

N°182 (Décembre 2015) : Chantier d'envergure au barrage ; création des jardins familiaux ;

 N^{o} **183 (Mars 2016)**: Franciaflex investit +1 M \in ; projet des équipements sportifs;

N°184 (Juillet 2016) : Rassemblement 100 campingcars ; fermeture Petit Casino ; enquête marché plain vent ;

N°185 (Octobre 2016): Ouverture de la nouvelle cité scolaire ; rachat des logements foyers à Lot Habitat ; lancement réussi de 2 aires camping-cars ; sécurisation accès routier au barrage ;

N°186 (Décembre 2016) : Nouvelle Maison des Services au Public (MSAP) ;

N°187 (Avril 2017): Inauguration cité scolaire par le Président de la République ; création parcours de santé à la résidence Autonomie ; éboulement de la falaise ; taux record de permis de construire ; économies drastiques et recettes nouvelles ;

N°188 (Juillet 2017): 50 ans de Boissor; Boissor champion de France de Football adapté; nouvelle halle omnisport; nouveau anneau d'athlétismes, nouveau dojo; rénovation salle de la Grave;

N°189 (Automne 2017) : Nouveaux bureaux équipes sociales et médico-sociales du CD46 ; nouveau boulodrome ; réutilisation de l'ancienne école élémentaire ; réutilisation de l'ancienne école maternelle ; désacralisation de la Chapelle des Pénitents pour en faire un espace culturel ;

N°190 (Décembre 2017) : Ouverture de la boutique de Boissor ;

N°191 (Printemps 2018) : 70 ans des Sapeurspompiers ; équilibre financier toujours sans augmentation d'impôt ; déplacement des collections du Musée Armand Viré, avec salle de conférence, près de la médiathèque

N°192 (Juillet 2018): Revisitez notre beau village;

N°193 (Automne 2018) : 1^{ière} édition de Chantier international de jeunes bénévoles ; travaux urgents à la Tour de l'Impernal ; travaux réseau pluvial Lemouzy et La Bergerie ;

N°194 (Décembre 2018) : 60 ans de la Pétanque ; incendie de deux maisons Place du Canal ;

N°195 (Printemps 2019): Nouvelle cuisine et nouvelle toiture à l'Espace de loisirs; projet valorisation base nautique de Caïx; travaux réseau pluvial rue du 8 Mai;

 N° 196 (Juillet 2019) : 100 ans du rugby ; mauvais gestes ; maisons fleuries

N°197 (Automne 2019): Création d'une équipe de soins primaires ; 2^{ième} édition de Chantier international de jeunes bénévoles ; du PLU au PLUi ; dénomination de la voirie communale ; écluse quai Emile Gironde ; renouvellement du réseau d'eau potable à Fages ; création d'un réseau d'assainissement collectif à Camy ; assainissement à l'Espace de loisirs ; le Crédit Agricole se transforme ; la fibre optique arrive ;

N°198 (Décembre 2019) : Migration 4G de nos antennes de téléphonie mobile ; recensement de la population ;

N° 199 (Mars 2020): Travaux de la falaise; extension temporaire Maison de Santé; réparation piscine; dévégétalisation 1^{ière} enceinte de la Tour; projet Ancien collège et promesse d'achat; station de Camy; programmation voirie et réfection de chemins; nouvelle agence immobilière; Tiers lieu rural – espace de coworking

Également, durant ces 6 années, notre état civil, des hommages à des disparus fortement engagés pour notre village (Odile Borredon, Jean-Luc Jaulhac, Prince Henrik du Danemark, Pierre Salgues)

Et toujours deux fois par an, des nouvelles de nos associations qui sont l'un des poumons de la vie sociale de notre cité. ■

Gérard ALAZARD

Noter dans votre agenda!

Jusqu'au 8 mars Concours photo sur le thème «L'empreinte des fées», proposé par l'assoc. Lire à Luzech en lien avec la conférence du 14 mars - Envoyez vos photos à lirealuzech46@gmail.com

Mercredi 4 mars Atelier créatif autour des fées animé par Danielle Dubois, avec Lire à Luzech - Médiathèque, à partir de 15h - sur Réservation au 05 65 30 58 47

Jusqu'au 20 juin Opération «Premières pages» - L'album «Si petit» de Florian Pigé est remis à chaque enfant né ou adopté en 2019 - Munissez-vous du bon de retrait CAF ou MSA, et venez à la médiathèque (152 rue de la Ville, tél 05 65 30 58 47). Opération en partenariat avec la Bibliothèque départementale du Lot

Mardi 10 mars Réunion d'organisation sur le nettoyage des berges, opération proposée par Pause aux Filaos / Espace de vie sociale / Mairie - Salle de la Mairie, 1er étage, 18h30

A partir du 11 mars Eveil à l'anglais pour les enfants, le mercredi de 10h à 11h -Organisé par Hand in Hand et la Croix-Rouge - Renseignement au 05 65 20 12 12 ou par par mail handinhand@orange.fr

Lundi 12 mars Conseil municipal, à la Mairie, 18h

Samedi 14 mars Présentation des Esprits de la Nature et légendes de nos contrées par Danielle Dubois

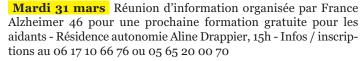
- Animation proposée par Lire à Luzech, salle de conférence du Musée Armand Viré, 14h30

Dimanches 15 et 22 mars Elections municipales

Samedi 21 mars Nettoyage des berges - Départ à 9h à l'Espace de loisirs Trescols, 13h pot offert à la Mairie

Samedi 21 mars Conférence ; hypnose, kesako? par Bruno Gratpanche (sophrologue, hypnologue) - Salle de conférence du Musée Armand Viré, 15h

Lundi 30 mars Don du sang, exceptionnellement à la salle des fêtes de Parnac



Du 10 au 17 avril exposition de peintures de Lucien Vessio à la Chapelle des Pénitents

Samedi 11 avril Conférence «Découverte des pierres et leur énergie» (10h30-12h) avec Nathalie Durieu de l'Escarboucle - Atelier «Rencontre avec le règne minéral» (14h-17h, sur réservation uniquement, places limitées) à la Médiathèque - Animations proposées par Lire à Luzech - Infos / réservation au 05 65 30 58 47

Rocamadour Luzech - du 14 au 18 avril Transhumance

Samedi 25 avril Journée d'animations autour d'une exposition sur les abeilles, avec l'assoc. la Ruche du Quercy - Conférences (programme à venir), atelier d'apithérapie avec Marie-Lore Pimentel, atelier d'art plastique pour les enfants avec Scèn'Art - Médiathèque et Musée Armand Viré

Mercredi 13 mai Atelier «1, 2, 3 couleurs... mandala» par Irène Piquet - médiathèque, 16h

Du 30 mai au 1er juin Championnat de Pétanque du Comité régional d'Occitanie organisé par le Club de pétanque de Luzech, au Boulodrome «Georges Cavanié à Trescols

Samedi 6 juin Conférence «A la découverte des fleurs de Bach» par Irène Piquet - musée Armand Viré à 15h

Du 15 au 22 août Exposition de peinture de Ginette Edeline

Samedi 12 septembre Conférence « la contre-révolution dans le Lot» par Pierre Foissac - Musée Armand Viré, 15h

Samedi 10 octobre Conférence «du symbolisme au langage de l'inconscient» par Anthony Chenafi - Musée Armand Viré, 15h



26 Place du Canal, 46140 Luzech

Tel: 05 65 30 72 32 Fax: **05 65 30 76 80**

Courriel: contact@ville-luzech.fr

Horaires

Lundi: 9h-12h et 13h -16h30

Mardi : 9h-12h

Mercredi: 9h-12h et 13h -16h30

Jeudi: 9h-12h

Vendredi: 9h-12h et 13h - 16h30

Réseau Wifi-public accessible sur la Place du Canal

Pour vous connecter gratuitement à Internet, choisir le réseau « Wifi de Luzech », et remplissez le formulaire. N'hésitez pas à vous rapprocher du service administratif en cas de problème de connexion.

Médiathèque de Luzech

NETTOYAGE

DES BERGES

Médiathèque de Luzech, tél 05 65 30 58 47, courriel : <u>mediatheque@ville-luzech.fr</u> <u>Horaires</u> : mardi 14h-18h, mercredi 9h-12h et 14h-18h, jeudi 14h-18h, vendredi 14h-18h, samedi 9h-12h

Musée Armand Viré et Musée Ichnospace

Musée Armand Viré et Musée Ichnospace (empreintes de dinosaures et animaux fossiles), tél 05 65 30 58 47

Horaires: du mardi au vendredi 10h-12h et 14h-18h, samedi 9h-12h

Déchèterie Luzech

St Marc, 46140 Luzech - Tél /Fax 05 65 20 23 63

Déchets acceptés: Batterie - Bois - Cartons - Métaux - Gravats - Déchets ménagers spéciaux - Huiles de friture - Huiles minérales - Pneus - Encombrants - Végétaux - Verre - Déchets d'équipements - électroniques et électriques.

Horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
Matin	Fermé	9h-12h	9h-12h	9h-12h	Fermé	9h-12h	Fermé
Après-Midi	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	14h-18h	Fermé	Fermé